

7 JOURS

42 heures de formation

In

Prérequis

Aucun

Public

Tous publics

Durée

7 jours soit 42 heures en présentiel

Organisation

De 4 à 12 stagiaires

Intervenants

Formateurs spécialisés dans la formation des conseillers de prévention et du CHSCT de la Fonction Publique

Évaluation

Attestation de formation ; Évaluation formative par des QCM, exercices et simulations pratiques

■ LA FORMATION

La formation spécifique aux conseillers de prévention apporte une maîtrise du périmètre de leur activité pour leur permettre d'assurer leurs missions avec performance. A l'issue des 5 premiers jours communs aux assistants de prévention, les stagiaires seront en mesure d'organiser le repérage des risques, transcrire leur évaluation dans le DUERP, proposer des améliorations, gérer les documents et registres obligatoires et proposer des actions de sensibilisation. Les 2 derniers jours sont spécifiques à la fonction de conseiller de prévention : communiquer en réseau et l'animer, et déployer des stratégies globales de santé sécurité au travail.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Maîtriser le cadre d'action et assurer les missions dévolues aux conseillers de prévention

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser le cadre et les champs d'action juridiques et institutionnels des assistants et conseillers

Repérer efficacement les risques par l'analyse de situations de travail

Évaluer les risques et proposer des améliorations préventives pertinentes

Gérer les documents et registres obligatoires et veiller au respect des prescriptions réglementaires

Optimiser sa communication et développer le travail en réseau

Définir le périmètre d'action et le positionnement clé du conseiller de prévention

Proposer une méthodologie de travail et synthétiser la stratégie SST au sein du réseau

PÉDAGOGIE

Ludique et applicative, expérimentations pratiques, travaux de groupe, jeux de rôles

60 % pratique 40 % théorique

■ LE PROGRAMME

1/ Maîtriser le cadre et les champs d'action juridiques et institutionnels des assistants et conseillers de prévention

La réglementation applicable en santé et sécurité au travail

Les enjeux de la lettre de cadrage

Les rôles des assistants de prévention

Les responsabilités pénales en matière de santé et de sécurité au travail

S'associer aux travaux du CHSCT et participer aux échanges consultatifs

Interagir avec les acteurs internes et externes de la prévention

2/ Repérer efficacement les risques par l'analyse de situations de travail

Les enjeux et les étapes d'une démarche de prévention des risques

Les processus d'apparition des risques et leur repérage

L'analyse des activités de travail des agents

3/ Évaluer les risques et proposer des améliorations préventives pertinentes

Les situations de danger grave et imminent et les enjeux du droit de retrait

L'évaluation des risques professionnels et leur transcription dans le document unique

Proposer des améliorations préventives adaptées

Analyser les causes des accidents du travail et des maladies professionnelles

4/ Assurer la gestion des documents et registres obligatoires et veiller au respect des prescriptions réglementaires

Les documents et registres réglementaires

Le bilan et programme annuel de prévention

La mise en œuvre des préconisations

La veille documentaire

5/ Optimiser sa communication et développer le travail en réseau

Favoriser le travail en réseau des acteurs de la prévention

Dialoguer avec les différents acteurs internes et externes de la prévention

Rédiger une consigne, une affiche, une fiche de risque, un rapport d'activité.

Animer une campagne de sensibilisation auprès des agents

6/ Définir le périmètre d'action et le positionnement clé du conseiller de prévention

Le périmètre de la fonction spécifique du conseiller

Les compétences attendues, les missions et les moyens

Les interactions avec les acteurs en Santé Sécurité au travail

Présenter un DUERP pertinent en CHSCT

Présenter un programme annuel de prévention au CHSCT

7/ Proposer une méthodologie de travail et synthétiser la stratégie SST au sein du réseau

Les méthodes approfondies d'analyse des risques

Conseiller les assistants de prévention lors des visites de site

Le champ d'action des assistants par rapport au CHSCT en post accident

La méthodologie de l'arbre des causes post accident

Synthétiser la stratégie SST du réseau